

ACTIONS, C'EST PARTI !

7 et 8 avril 2011



Paris Auteuil et Brest ouvrent la voie !



A Auteuil le 7 avril plus de 100 employés dont 54 personnes à 4 h du matin qui ont pris leur pause en même temps pour nous rejoindre, et une cinquantaine dans la journée.

Un vent de solidarité les a finalement poussé à bouger.



A Brest, dans la matinée du 8 avril distributions de près de 2500 tracts par une cinquantaine de grévistes .

Très bon accueil de la part des clients malgré la très longue attente au rond point de Carrefour.

8 avril 2010

8/04/2011

Alençon
Amiens
Annecy
Angers Grand Maine
Angers St Serge
Anglet
Antibes
Bassens
Beaucaire
Begles
Brest
Brive
Calais
Chalons En Champagne
Chamnod
Charleville Mézières
Chartres
Cholet
Cote de Nacre
Condé sur Escault
Créteil Soleil
Epernay
Etampes
Flins sur Seine
Hérouville St Clair
Ivry S/ Seine
La Ciotat
Labège
Lattes
Lomme
Marseille Grand Littoral
Marseille Le Merlan
Merignac
Mondeville
Mont Saint Aignan
Nantes St Herblain
Nice Lingostière
Ollioules
Orange
Orléans Place d'Arc
Perpignan
Portet Sur Garonne
Quetigny
Quimper
Rennes Alma
Rennes Cesson
St Briec
St Egreve
St Pol sur mer
Thionville
Valenciennes
Vannes
Vénissieux
Villabé
Villiers en Bière

Ligne bleue



Les délégués CFDT s'attaquent au symbole de la dégradation des conditions de travail en effaçant la ligne bleue.

Ce matin 8 avril dans ce magasin de Marseille les salariés ont effacé la ligne bleue face aux caisses.

Depuis plusieurs mois cette ligne sensée ne pas être franchie par les clients en attente est, dans les magasins, une source de conflit permanente entre une caissière débordée et des clients énervés par l'attente et les promesses non tenues des publicités de l'entreprise.

Les caissières subissent de véritables agressions sans aucun soutien de la hiérarchie.

L'entreprise s'est engagée à résoudre l'attente aux caisses mais ne met en place aucune embauche au contraire les effectifs fondent comme neige au soleil.

Résultats se sont les salariés qui subissent les contraintes.



Appel à la grève dans les hypers Carrefour

Les négociations annuelles au sein du groupe n'ont pas la faveur des salariés. Des débrayages sont prévus samedi.

Caen - Côte-de-Nacre, Hérouville-Saint-Clair et Mondeville. Les trois hypers Carrefour de l'agglomération devraient connaître perturbations demain samedi à la grève nationale des salariés CFDT, FO et CGT estant cette journée de forte



Archives François Dubray

de travail, salaires, em- sujets sont divers à l'heure ciations annuelles obliga- 1. « La CFDT a décidé de gner l'accord proposé par on, la jugeant insuffisante du contexte actuel », pré- line Tillaut, déléguée syndi- T Carrefour et secrétaire ré- tu syndicat des services de

en moyenne) ; « seulement 0,50 € par semaine pour nettoyer nos tenues » ; « pas de proposition » sur l'emploi et les conditions de travail. La CGT les qualifie de « plus en plus dures ». Elle évoque aussi « une sur- charge de travail en constante aug- mentation et des salaires avoisinant toujours les 1 000 € ».

Le personnel est appelé à sortir des magasins samedi, dès le matin. Des tracts d'information seront distri- bués aux clients de Carrefour.



Basse-normandie. Les griefs : une inflation non couverte par l'augmentation de salaire proposée ; pas de prime d'intéressement versée au mois d'août (150 €

Grève demain chez Carrefour

SOCIAL L'intersyndicale CFDT-FO-CGT des magasins Carrefour appelle à la grève demain. À l'origine de ce mouvement national, les demandes de revalorisation salariale, le report dans le paiement de l'intéressement, la suppression de certains postes de travail, ainsi que la dégradation des conditions de travail dans le magasin par le biais des nouveaux projets. Une fois connu le mot d'ordre de grève, la direction de Carrefour France a annoncé qu'elle acceptait la réouverture de la négociation annuelle sur les salaires. Mais les syndicats entendaient néanmoins maintenir leur préavis, notamment pour lutter contre la baisse continue des effectifs.

La CFDT et FO lancent un mouvement de grève demain à Croix-Dampierre

Les négociations salariales tourment court chez Carrefour

« Nous demandons surtout une vraie augmentation de salaire », explique Pascal Piquet, délégué CFDT du personnel au sein du Carrefour de Croix-Dampierre, où il travaille en tant que « réceptionnaire » depuis... 36 ans.

« La direction nous propose une augmentation de deux fois 1 %, étalée sur l'année. En fait, c'est comme si elle nous augmentait de 1,3 %. La dernière augmentation, en 2010, était plus importante », assure-t-il.

Les négociations se déroulent au niveau national pour l'ensemble de l'entreprise. Elles viennent de tourner court.

Effectifs en réduction

En réponse, la CFDT et FO ont envoyé un appel à la grève commun aux personnels. Le mouvement débutera samedi à 2 heures. Notons que la direction locale n'est pas visée par cette action.

L'hypermarché de Châlons emploie environ trois cents salariés. « Nous étions plus de 400 il y a moins de cinq ans », précise le délégué CFDT.

« Les départs ne sont pas tous remplacés : le standard, les pése-légumes utilisés par les clients, les scanettes sont arrivés. Mais les prix restent les mêmes. » Une tendance qui traverse toute la grande distribution en France.

FO et la CFDT demandent la réouverture des négociations salariales et associent à cette revendication une série de demandes annexes (primes, remises sur les achats, blocage des augmentations des tarifs de mutuelles...).

Les deux organisations syndicales appréhendent par ailleurs un découpage progressif de leur groupe, dont les filiales pourraient être vendues l'une après l'autre.



S.L. Pascal Piquet est « réceptionnaire » à Croix-Dampierre.

Parlons vrai !

| DESIGNATION | NOMBRE OU BASE | TAUX OU % | |
|--------------------------|-------------------|-----------|--------|
| JAL. FORFAIT MENSUEL | | | 275500 |
| ABS. CONGE PAYE | 200 | 105962 | |
| IND. CP. PER. ECOULEE | 200 | 110741 | 22148 |
| ABS REPOS SUPPL CAD | 300 | 105962 | |
| PMT REPOS SUPPL CAD | 300 | 105962 | 31789 |
| BONUS ENCADREMENT | | | 520000 |
| *REMUNERATION BRUTE. (1) | | | 796456 |
| ALADIE/SOLIDARITE | 796456 | 0750 | |
| VIEILLESSE | 332800 | 6650 | |
| FNAL PLAF. | 332800 | | |
| PLAF. | 332800 | | |
| | 463656 | | |

Vous arrivez un matin et vous trouvez dans la boîte à lettre du local syndical un bulletin de paie d'un cadre du magasin glissez là par un inconnu. Il s'agit de la fiche de paie d'un manager métier niveau VII B. La fiche indique qu'il gagne 2755 euros brut par mois (rap-

pelons que les cadres ont un salaire individualisé)

Le salaire mensuel minima, pour ce niveau, est chez Carrefour de 2483 euros brut soit dans ce cas 272 euros de mieux. **Si on est cadre autant être bien payé !** Entre 35 heures par semaine et le forfait jour de 10 heures par jour en moyenne l'écart se relativise: 12,75 euros de l'heure pour un niveau VII contre 12,16 euros pour un niveau IV !

Mais entre un niveau 4 et un niveau 7 l'écart est de 1013 euros alors qu'il n'est que de 171 euros entre un niveau 3 et un niveau 4. La CFDT le dit la pente de la grille Carrefour n'est pas logique !

Le but de ce cadeau" anonyme est de vous signalez la prime de Bonus encadrement (là aussi individualisé et à la tête du client) qui dans ce cas est de 5200 euros brut (environ 1,9 mois). Nous sommes loin des 250 euros d'intéressement pour tous.

Beaucoup de salariés sont étonnés du montant de cette somme (à comparer avec les 1462 euros de salaire brut d'un niveau 1) Il faut savoir qu'un cadre peut obtenir chaque année un bonus atteignant 4,3 mois de sa rémunération. Les critères sont au bon vouloir de l'entreprise et changent régulièrement.

Il faut savoir que ce bonus cache de grosse disparités Les cadres proches de la CFDT constatent plutôt un montant moyen d'1 mois et encore quand ce n'est pas zéro !!! Et oui un cadre peut n'avoir aucun bonus et aucune augmentation mensuelle de salaire.

Scandaleux la demande de la CFDT que les employés (et les cadres) bénéficient d'un intéressement minimum de 500 euros ?

Scandaleux de demander un accord sur les bonus des cadres ?

Scandaleux de demander que le salaire des cadres soit différencié en deux volets ?

*Le premier basé sur une partie collective et négociée chaque année.
Le second axé sur une composante individuelle dont les critères seront négociés.*

***Il n'est que temps de parler vrai en terme de salaire
De condifiser les règles pour éviter les excès dans les deux sens.***

***Chacun comprendra mieux la justesse de son salaire.
Les écarts seront justifiés.***